

RENOUVELLEMENT URBAIN D'UN QUARTIER PRÉCAIRE DE YOPOUGON : CAS DE PORT BOUET 2

Moussa KONÉ

Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

konegeographe@yahoo.fr

&

ANÉ Amino Joséphine épouse KPAHÉ

Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Résumé : De 1960 à 1980, L'Etat de Côte d'Ivoire s'engage une lutte sans merci contre l'habitat précaire et contre l'anarchie dans la création et l'occupation des espaces urbains. C'est dans le cadre de cette lutte contre les taudis que le quartier de Port Bouët qui s'était développé en un vaste bidonville sur le front de mer a été rasé pour être reconstruit par la Sogefiha. Les "déguerpis" de cette opération ont été relogés principalement à Yopougon dans un quartier sommairement aménagé appelé Port Bouët II. L'objectif de cet article est de montrer l'évolution, les nouvelles caractéristiques, et l'organisation actuelle du quartier Port Bouet2, 30 ans après l'opération de relogement. La méthodologie s'appuie sur une démarche hypothético-déductive. Les données ont été collectées grâce à l'observation, la recherche documentaire et l'enquête de terrain. L'étude a abouti à la principale observation : le quartier n'a plus la configuration d'un quartier précaire compte tenu de ces mutations spatiales et architecturales.

Mots clés : renouvellement urbain, quartier précaire, Port Bouet 2.

Abstract : From 1960 to 1980, he engaged in a merciless struggle against precarious housing and against anarchy in the creation and occupation of urban spaces. It was as part of this fight against slums that the Port Bouët district, which had developed into a vast slum on the seafront, was razed to be rebuilt by the Sogefiha. The "evicted" from this operation were relocated mainly to Yopougon in a roughly landscaped area called Port Bouët II. The objective of this article is to show the evolution, the new characteristics, and the current organization of the Port Bouet2 district, 30 years after the relocation operation. The methodology is based on a hypothetico-deductive approach. The data was collected through observation, desk research and field survey. The study resulted in the main observation: the neighborhood no longer has the configuration of a precarious neighborhood given these spatial and architectural changes.

Keywords: urban renewal, precarious neighborhood, Port Bouet 2.

Introduction

La Côte d'Ivoire connaît une urbanisation qui se déroule à un rythme très accélérée avec pour conséquences l'entassement des populations, la montée de la pauvreté, l'occupation anarchique et la dégradation de l'espace urbain. Face à l'afflux des populations, les structures d'accueil des villes se retrouvent donc vite dépassées. Cela entraîne la prolifération des habitats précaires, situation qui va à l'encontre de la politique de l'Etat en matière d'urbanisation. Celle-ci prône une urbanisation contrôlée avec des objectifs urbanistiques et esthétiques de qualité. L'habitat précaire est donc considéré comme illégal, inesthétique, donc à combattre. C'est dans ce contexte que l'Etat tente de venir à bout de tout ce qui peut nuire à l'image des villes. Les bidonvilles considérés comme l'envers du décor urbain et doivent être détruits sinon restructurés. Les opérations de destruction des taudis initiées dans les années 70 à 80 sont à l'origine de plusieurs déguerpissements des populations vivant dans les quartiers précaires d'Abidjan. Le bidonville de Port Bouët a été l'objet de ces opérations en 1972. Les habitants déguerpis ont été relogés dans trois sites dont celui de Port Bouët2 à Yopougon. Le renouvellement urbain est une opération concernant l'ensemble d'un quartier et impliquant la destruction d'immeubles (et/ou de concessions), la libération du sol, le remembrement des parcelles, la redistribution des utilisations du sol entre voirie, logement, équipement et la reconstruction à neuf (OUEDRAOGO O, 1988).

L'objectif de cet article est de montrer l'évolution du quartier Port Bouët2, 30 ans après l'opération de relogement.

1. Matériel et Méthodes

Notre cadre d'étude est le quartier Port Bouët2. Il est situé dans la commune de Yopougon. C'est un quartier limité au Nord par le Chu de Yopougon, à l'Ouest par le quartier Ananeraï, au Sud par Niangon cité CIE et à l'Est par Yopougon Attié. Le quartier Port Bouët 2 a une superficie de 40 Ha. L'article s'appuie sur la démarche hypothético-déductive. La collecte des données s'est effectuée sur la base d'observation et d'entretiens auprès des opérateurs et des usagers de taxi. Elle a permis de faire une description analytique du processus de substitution du gaz butane aux carburants homologués. L'enquête a été effectuée sur 128 chefs de ménages. Le choix

des enquêtes s’est fait par la méthode des choix raisonné. Elle consiste pour le chercheur à choisir des critères qui permettent de constituer un échantillon qui renferme toutes les situations que peuvent avoir les chefs de ménage à Port Bouet2.

Les critères de choix utilisés sont : l’âge, le sexe, la nationalité, la profession, le niveau d’instruction et la durée d’installation.

L’enquête par questionnaire nous a permis de recueillir des informations sur le type d’activité menée par les habitants ainsi que les secteurs d’activité prédominants, les conditions de vie des habitants, la taille des ménages, le confort de l’habitat.

FIGURE 1 : Localisation du quartier PORT BOUET 2



2. Résultats

2.1. Naissance du quartier et structure Initiale du quartier Port bouet2

2.1.1. Naissance du quartier

Nous mettons en exergue, l'aménagement de la plateforme du quartier et les équipements réalisés.

En 1978 deux équipements sont situés à l'extérieurs du plan de lotissement du côté Est dans l'espace réservé pour un couloir de servitudes (EECI-RAN et axe routier Nord-Sud) : le cinéma construit en tôle et l'école primaire publique construite en planche et couverte de tôle.

En 1978 la situation était la suivante :

Secteur	Nombre de parcelles	Surfaces
Secteur I	854	25 ha
Secteur II	176	5ha
Secteur III	426	10ha
Ensemble	1456	40ha

Tableau 1- Nombre de parcelles par secteur à Port boüet2

(Source: SETU 1978)

Secteur I= Première tranche du lotissement de recasement. Secteur II= Lotissement complémentaire. Secteur III= Extension du lotissement.

Le secteur I avait la plus grande superficie 25ha et est de ce fait le plus occupé. La répartition des lots se fait de manière illégale tout comme celle des parcelles par secteur. Théoriquement le lotissement est découpé en parcelles de 150m².

Mais la répartition des lots dans le quartier était la suivante :

Superficie	Nombre de parcelle		Superficie
	Effectif	%	
75m ²	2	0,1	150m ²
150m ²	1270	93, 3	190500m ²
225m ²	2	0,1	450m ²
300m ²	85	6,2	25500m ²
600m ²	2	0,1	1200 m ²
TOTAL	1361	100	217800m ²

Tableau 2- Répartition des lots à Port Boüet2en 1972 (Source: SETU 1978)

Dans 2 cas les propriétaires ont construit sur 600 m² soit sur 4 lots. A l'opposé, 2 parcelles ont une surface de 75m²; l'une des cours récemment enquêtée donne l'exemple d'un propriétaire qui a divisé en 2 espaces indépendants de 75 m², sa parcelle de 150m² : un espace pour lui et sa famille, un espace pour les locataires.

2.1.2. Voirie et drainage des eaux pluviales évacuation des eaux usées à la création du quartier

Lors de la création du lotissement, des rues d'emprises diverses ont été tracées mais n'ont reçu aucun revêtement ni traitement assurant une protection contre le ruissellement. A la saison des pluies, les ravines s'accroissent surtout du côté des thalwegs qui traversent le lotissement (pente orientée Nord-ouest/Sud-est). Les ravinements rendaient difficile la circulation automobile, même sur la voie habituellement carrossable (voie nord-sud passant devant les mosquées). Le ruissellement des eaux pluviales causait également des dégâts dans des parcelles qui sont situées au sud-est du lotissement.

Le collecteur de 600 mm de diamètre longeant la bordure Est du lotissement pour rejoindre le collecteur Uniwax permettait un raccordement du réseau d'eaux usées de Port boüet2. Les habitants du quartier évacuaient leurs eaux usées comme ils le pouvaient. Eaux de vaisselles et de lessives étaient déversées à la volée dans la rue ou

jetées dans des rigoles creusées les rues. Dans quelques cours, des caniveaux étaient aménagés pour recueillir les eaux usées et les évacuer à l'extérieur. Les eaux des douchières étaient le plus souvent recueillies dans des puisards.

2.2. Organisation et structure spatiale actuelle du quartier Port bouet 2

2.2.1. Installation d'assainissement

Comme pour la fourniture de l'eau ou de l'électricité, la desserte des quartiers par les installations d'assainissement relèvent des pouvoirs publics. Ces derniers n'interviennent que dans les quartiers locaux dotés de voiries. Cette collecte se fait sur les voies publiques ou privées, ouverte à la circulation. Port boüet2, répondant aux normes requises par les pouvoirs publics bénéficie d'équipements d'assainissements. L'évacuation et l'épuration des eaux usées constituent l'une des conditions nécessaires à la salubrité du milieu et la protection du milieu. Dans ce domaine, le quartier de Port boüet2 connaît des problèmes notables tant au niveau du réseau d'assainissement qu'au niveau des rejets. Il existe un système de drainage des eaux pluviales dans le quartier sauf dans la partie Ouest du quartier où il ya des habitats précaires. Le problème essentiel que rencontre l'assainissement du quartier est lié à la topographie de celui-ci. En effet, la partie urbanisée du quartier est relativement plate avec une altitude ne dépassant pas 5 m. Cette situation a contraint la pose des conduites suivant des pentes très faible de l'ordre de 3‰ pour de nombreuses branches, en particulier les collecteurs. De plus, cette situation se trouve accentuée par la vétusté du réseau d'assainissement. On rencontre sur les voies bitumées des fontes de voiries ce qui témoigne de la présence de caniveaux souterrains.

Réseau ind	RESEAU COLLECTIF		LATRINE		Autre lieu d'aisance	
	Fort taux	Faible taux	Wc interne	Wc cour	Aisance ext	Autres
7,23%	0%	92,77%	7,31%	57,21%	0,56%	34,93%

Tableau de répartition des lieux d'aisances de la population de Port boüet2

source Bnetd 2014.

2.2.2. État de la voirie à Port Bouet 2

A Port bouët2, la voirie se présente sous deux aspects. Le premier aspect est perceptible à travers les voies bitumées qui traversent la moitié du quartier dans sa partie Est sur laquelle sont situées la pharmacie Port bouët2 et la grande mosquée. En effet cette voie principale est bitumée et à celle-ci se greffent plusieurs autres voies aussi bitumée qui pénètrent dans le quartier.

FIGURE 2 : Voirie à Port bouet 2

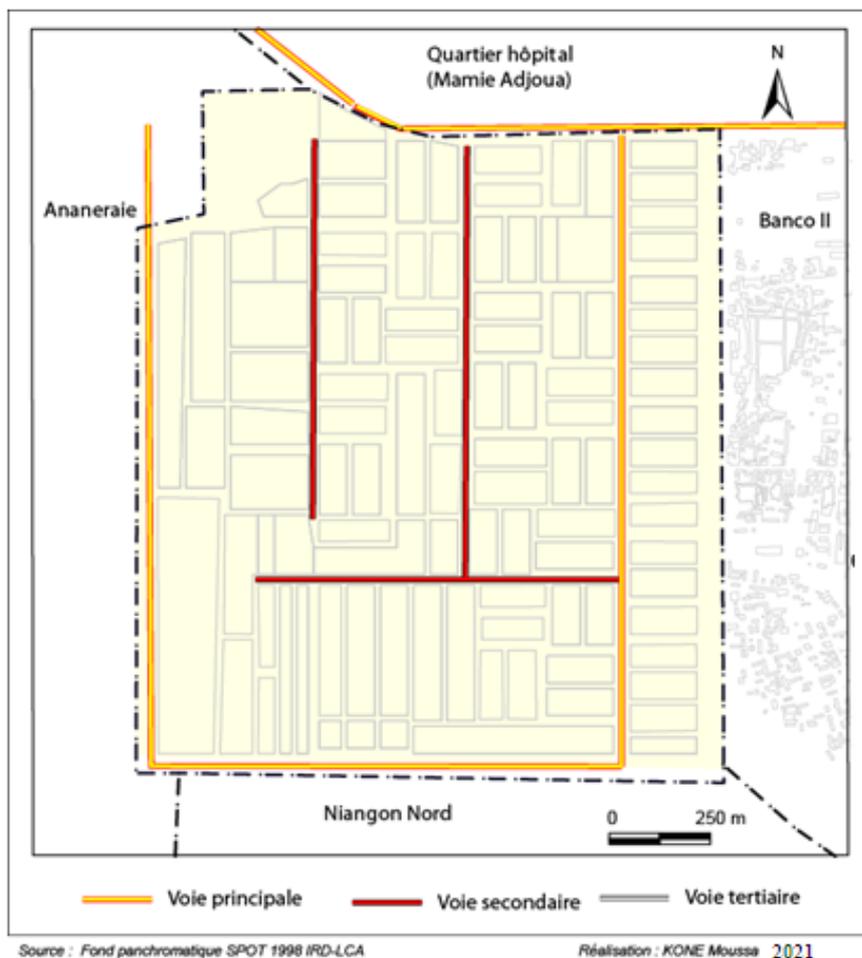




Photo 1 : voie non bitumée dégradée au Nord du quartier Source Koné, 2021

Ces voies sont parsemées de dos d'ânes, par des nids de poules. Elles sont caractérisées par leur manque d'entretien car on trouve des caniveaux à ciel ouvert, bouchés par des eaux de ménages, de détritrus et la boue. Aussi, l'entassement des ordures et le manque d'entretien des voies ont provoqué la dégradation des rues bitumées et souvent ravinées. Les caniveaux souterrains ne fonctionnent plus normalement. Le second aspect par contre est caractérisé par des voies non bitumées qu'on rencontre au niveau du quartier précaire situé sous des pylônes électriques où on note la présence des ouvertures et des ruelles qui débouchent sur la voie principale. Ces voies sont parsemées de rigoles et de crevasses. Seuls les automobilistes les plus téméraires les pratiquent. Mais généralement ce sont les cyclistes et les motocyclistes qui s'y aventurent. L'ensemble de ces voies façonne ce quartier.

2.2.3. *Evacuation des eaux usées et des eaux vannes*

Les infrastructures pour l'évacuation des eaux usées et pluviales en vue de l'assainissement du quartier existent. L'évacuation des eaux pluviées se fait des toitures vers les avaloirs de la rue. Le raccordement des sanitaires au tabouret ou à boîte de branchement du réseau public d'égout est situé à la limite de la propriété privée. Un premier problème est posé par la compréhension du réseau par les habitants des

quartiers en l'absence totale d'information sur les aménagements. Il y a confusion entre le réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales ; d'une part la population comprend uniquement le drainage par système d'assainissement et d'autre part raisonne et agit comme si il s'agissait d'un système unitaire. Dans le quartier, du fait de la construction des caniveaux sur les voies piétonnes, les voies piétonnes les eaux pluviales des cours passent bien dans le réseau d'eaux pluviales mais dans ces caniveaux passent bien dans le réseau pluviales mais dans ces caniveaux passent aussi la presque totalité des eaux domestiques du quartier. Soit parce qu'elles sont jetées dans le caniveau de la voie piétonne, soit parce qu'elles sont jetées dans l'avaloir. Mais la mauvaise gestion des caniveaux par les habitants empêche l'écoulement des eaux pluviales. En effet, les caniveaux étant bouchés par les résidus, les immondices et le sable, l'évacuation n'est plus possible. En plus de cela la population déverse les eaux usées à la volée dans les rues et dans les caniveaux. Les eaux usées et pluviales stagnent dans les caniveaux. La photographie suivante présente le collecteur principale situé au sud du quartier.



Photo 3 : collecteur principale servant de dépotoir

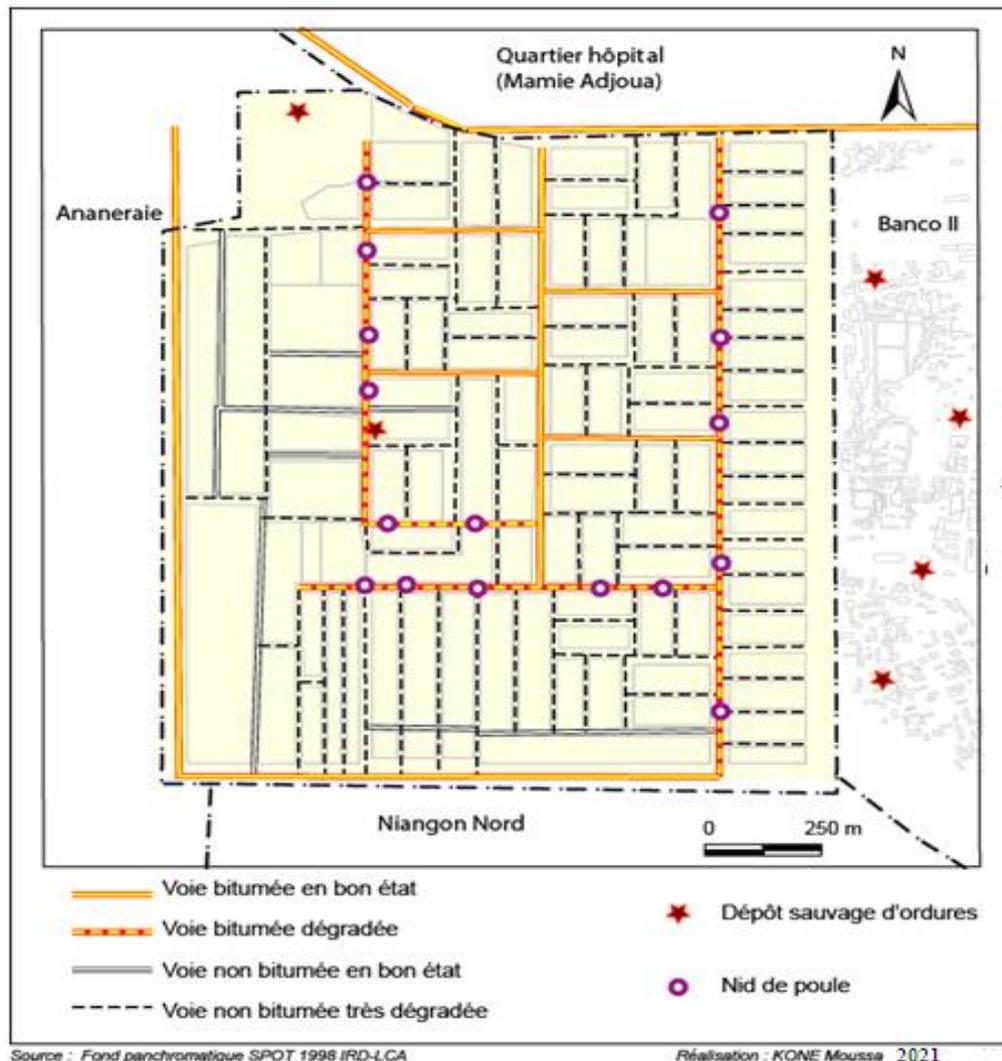
Source Koné, 2021

Dans la partie précaire du quartier, le déficit d'assainissement amène les ménages à déverser leurs eaux usées dans les rues et les ruelles. Des espaces aménagés ou non

appelés réservoirs d'eaux usées sont alors choisis dans les rues par les populations pour servir des lieux d'évacuation quotidienne des eaux domestiques. Dans ce secteur défavorisé aucun système d'évacuation des eaux usées n'est construit. Le système d'égouttage étant très onéreux pour les populations qui y vivent. Dans ces conditions, deux possibilités s'offrent aux populations riveraines : L'évacuation des eaux usées dans les rues et l'utilisation des fosses.

Très peu de ménages opte pour la deuxième option. La taille des ménages est en moyenne de 6 à 7 habitants par ménage. Le coût et la maintenance des fosses constituent un problème pour ces populations majoritairement en dessous du seuil de la pauvreté. De plus, la promiscuité des habitations constitue un frein à un système adéquat. Tout cela conduit les ménages à choisir la première option, c'est-à-dire à recourir aux rues et aux terrains vagues comme mode d'évacuation des eaux usées. L'insuffisance du réseau de drainage, s'exprime par la stagnation des eaux sales dans le secteur. Ces eaux se concentrent dans des canalisations de fortune mises en place par les populations pour détourner les eaux usées de leurs habitats sans se soucier de leurs voisins. L'occupation des rues par des eaux stagnantes est visible à travers le quartier.

FIGURE 3 ORGANISATION SPATIALE A PORT BOUET2



3. Discussion

OUEDRAOGO O. (1988), pense que la politique de renouvellement urbain de façon générale et de celle des quartiers Bilbambili et de Tiedpalgo en particulier n'est pas efficace. Son travail nous intéresse en ce sens qu'il traite de la rénovation de 2 quartiers à savoir Bilbambili et Tiedpalgo, quartiers caractérisés par leur vétusté et leur insalubrité, faisant de la capitale une ville très laide.

Selon lui, il était impératif de définir une politique de réaménagement de ces zones, afin d'assurer à la population un meilleur cadre de vie et surtout faire de la capitale, une ville beaucoup plus moderne et belle.

YAPI D. (1988), pense que l'opération de relogement des déguerpis du grand bidonville de Port-Bouët ne peut pas résorber l'habitat précaire. Il dit que les populations se voient éloignées de leur lieu de travail et certains déguerpis non relogés iront peuplés ou agrandir d'autres quartiers spontanés.

C'est dans cette même vision qu'abonde **Osmont A.** (1995). Elle suggère que les pouvoirs publics sénégalais poursuivent la restructuration de Pikine pour empêcher l'extension des quartiers spontanés.

Mais ce n'est l'avis de **CHARAHZED M.** (2000). Selon elle, la production massive de logements évolutifs par les pouvoirs publics algériens ont permis de faire reculer la part des bidonvilles dans l'espace urbain. Selon **DIENG M.** (1993) « ménages et familles en Afrique », le relogement permet aux ménages des bidonvilles et de ceux ne pouvant être intégré au tissu urbain, l'accès à la propriété de lots d'habitat social. Le relogement des déguerpis permet d'accélérer les actions de résorption de bidonvilles et adapte les habitats aux capacités financières des ménages cibles.

Il va plus loin en disant que certains gouvernements ont parfaitement compris le caractère illusoire de l'efficacité des pratiques de déguerpissement sans relogement des populations. C'est le cas de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Mali. Selon **SAR. M** (1985), le déguerpissement est le moyen le plus efficace de lutter contre « les freins » de la modernisation. Il trouve que l'habitat précaire n'a pas lieu d'être dans une ville moderne comme Dakar.

KONU G. (1985) précise que l'habitat de type cour est particulièrement omniprésent dans les quartiers populaires. Dans des études réalisées par les services de la Banque Mondiale les auteurs dégagent trois catégories d'habitat dans les villes ivoiriennes fondées sur des aspects urbano-sociaux. Dans ces trois groupes on distingue l'Habitat évolutif où les cours communes sont le cadre le mieux adapté pour les couches sociales à économies faible. Les études de

NIEBE M. (1991), font remarquer que le transfert des populations a des répercussions négatives sur les conditions dans lesquelles leurs activités sont exercées. Il poursuit en disant que les difficultés auxquelles les populations sont confrontées se résument en la perte de certaines activités, des changements contraints d'activités qui sont peu

judicieuses et une perte considérable de clientèle pour les activités. Cela s'applique dans le cadre du déguerpissement des habitants du bidonville de Port Boüet². Non seulement les délocalisés ont perdu leurs activités à cause de leur départ de la zone et partant les populations riveraines (commerçantes) ont aussi perdu considérablement de la clientèle. Toujours selon lui, la pratique des déguerpissements est révélatrice d'une politique dualiste qui se traduit par le rejet à la périphérie des populations « autochtones » pauvres et la réinstallation de la bureautique en zone centrale dans des conditions beaucoup plus idéales.

Conclusion

Au plan spatiale, nous pouvons dire que Port Boüet² qui jadis était un quartier de déguerpis n'en a plus le paysage. Plusieurs mutations ce sont effectuées dans ce quartier. Ce sont à la fois des mutations positives comme la construction du quartier résidentielle à l'extension Ouest du quartier et des mutations négatives comme c'est le cas du quartier précaire situé dans sa partie Est sous les lignes hautes tensions. En somme, nous retenons que le quartier regorge de quelques équipements de base. Ces équipements permettent l'animation du quartier mais sont souvent vétustes et insuffisants pour le quartier. La mauvaise gestion de ces équipements engendre des problèmes sur le cadre de vie. Aucune communauté ou association ne s'occupe du cadre environnemental du quartier.

Références bibliographiques

- BERTRAND M. 1996 Bamako (Mali) : *Habitat de cour et mobilités résidentielles* , Espaces, population, Société , pp:119-138.
- Charahzed M. 2000 *Pour quelles stratégies d'intervention sur l'habitat précaire ? le cas du relogement à Annaba* O.P.U, Alger,
- DIENG M. 1993, *La crise de l'institution municipale au Sénégal* karthala, paris 175p.
- KONU G. 1985, déguerpissement et urbanisation: signification profonde d'une pratique urbaine in colloque international CNRS-ORSTOM, Paris.

- Nébié M. 1991, «*Déguerpissement et effets sur les activités des populations : cas des populations du secteur 14 transférées au secteur 22 de Ouaga*». Mémoire de maîtrise de sociologie, Université de Ouagadougou.
- OSMONT A. 1995, « La banque mondiale et les villes » édition karthala 301p.
- OUEDRAOGO O. 1988 « *La politique de rénovation urbaine au Burkina Faso : cas de Bilbambili et de Tiedpalgo* », mémoire de maîtrise en droit, Université de Ouagadougou,.
- PHILLIPE A. et al 1987, « *Abidjan côté cour* », Paris, Karthala-ORSTOM, 267p
- SAR M. « *Bouleversement d'une société urbaine de transition* », Paris, Karthala, 180 p.
- YAPI D. 1988, *Politique urbaine en Côte d'ivoire, son impact Sur l'évolution des formes d'habitat non planinifié: l'exemple de l'agglomération abidjanaise* 237p.